Aldo PARVILLEZ + Roselyne NORROY + LILICHATOK

= Rencontre improbable

TRAIT D'UNION

Magazine municipal de BACCARAT - N° 109 - Février 2018

EDITO

Pour votre sécurité

Chères Bachamoises, chers Bachamois,

Dans votre quotidien et dans vos déplacements, votre sécurité nous importe. C'est un sujet que j'aborde régulièrement et nous continuerons à mener diverses opérations en 2018 à ce sujet.

Nous poursuivrons notre engagement concernant le plan de stationnement en sécurisant les sites et les espaces particulièrement dangereux ; nous sécuriserons les écoles, par le renforcement des mesures d'accès et le développement des moyens de communication (visiophones…). Nous avons également signé un « contrat territorial de sécurité », définissant les engagements entre les forces de l'ordre, l'autorité judiciaire et les élus locaux, pour une optimisation de nos compétences.
Je n'ai pas pour objectif, à travers ces mesures, de vous apporter craintes et appréhensions, mais bien de vous rassurer et de conforter le sentiment de bien-être et la qualité de notre cadre de vie.

Nous avons maintenant hâte que la pluie laisse place à quelques rayons de soleil pour profiter des manifestations à venir. Je pense bien évidemment au carnaval, qui se prépare et mobilise les foules ; je pense à la patinoire éphémère, nouvelle activité ludique qui verra le jour cette année. Enfin, n'oublions pas toutes les activités culturelles et sportives proposées à Baccarat.

Christian GEX, maire de Baccarat

SOMMAIRE

02- EDITO

03- COUP D'OEIL

04- EN VILLE
Travaux

05- CADRE DE VIE
Securité - Cimetière - Acoris Le Château

06-07 VIE DE TERRITOIRE
Contrat de sécurité - Voeux au personnel
Voeux du maire aux personnalités

08-09 ON SOULIGNE ...
Bilan du CCAS

10-11 RENDEZ-VOUS
Carnaval - patinoire - Lorraine à vélo
Exposition - Conférence - Concert

12- EXPRESSION - INFO
Changement sur la TNT

13- A NOTER

14- RÉCRÉATION
Cuisine - Jeux - Cinéma - Lecture

16- A VENIR

Etat civil

NAISSANCES

24/11 Heimdall JEANDEMANGE

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

14/12 Daniel PIERRE
21/12 Eric MIONET
23/12 Charles SITT
07/01 André COLIN

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page	Jocelyne CAREL, Florence HORNY
Photos	Florence HORNY, Sébastien COUTRET
Couverture	Exposition " Rencontre improbable "
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 288100 St Dié-des-Vosges 2700 exemplaires
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 - F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Solutions jeux p14

H : 1. TENTACULAIRE / 2. ETOILERAIS / 3. RAUCITE - DECA / 4. ALE - TESTERAS / 5. TERSER - REALE / 6. OR - ERATO - NE / 7. CRACHEE -SN / 8. ECHO - HONTE / 9. NIONS - NEUVES / 10. ELUS- ASSIERA

V : A. TERATOGENE / B. ETALER - CIL / C. NOUER - CHOU / D. TIC -SERONS / E. ALITERA / F. CETERACH / G. URES - THONS / H. LA - TROENES / I. AIDEE - ETUI / J. ISERAN - EVE / K. CALES - ER / L. EVASE -NASA.

Force 2

9	7	8	6	4	1	5	3	2
5	2	3	7	9	8	6	1	4
6	1	4	3	5	2	7	8	9
4	5	9	8	6	3	1	2	7
3	6	2	4	1	7	9	5	8
1	8	7	5	2	9	3	4	6
8	9	6	1	3	4	2	7	5
7	3	5	2	8	6	4	9	1
2	4	1	9	7	5	8	6	3

Force 3

6	7	1	8	4	5	2	9	3
8	4	9	3	2	1	6	5	7
5	3	2	7	6	9	4	8	1
4	2	5	1	3	6	9	7	8
3	8	7	9	5	2	1	4	6
9	1	6	4	7	8	3	2	5
7	6	3	2	8	4	5	1	9
2	9	8	5	1	3	7	6	4
1	5	4	6	9	7	8	3	2

1

2

3

4

5

6

1 LA CLASSE 77 FÊTE SES 60 ANS

A l'occasion de leurs 60 ans, 28 personnes de la classe 77 ont profité de quelques jours de découverte, convivialité et bonne humeur lors d'un séjour à Barcelone.

2 DÉPART EN RETRAITE DU MAJOR REBMANN

Après quelques mois au sein de la commune, le major Fernand REBMANN a fait valoir ses droits à la retraite. Vendredi 19 janvier, la salle des fêtes de Baccarat était le cadre de la réception offerte par le major Fernand REBMANN (à droite sur la photo) à ses amis, à l'occasion de son départ à la retraite de la gendarmerie. L'occasion également de présenter son successeur l'adjudant-chef Didier JACQUOT, (à gauche sur la photo) bientôt promu au grade de major et qui prendra rapidement ses fonctions. Le maire de Baccarat en a profité pour souligner toute l'importance du travail de la gendarmerie sur notre secteur et sur l'importance des relations entre la mairie et la gendarmerie.

3 4 5 SPECTACLES DE NOËL OFFERTS AUX ECOLES

Les 18 et 19 décembre 2017, la municipalité a offert des spectacles à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires, organisés par le service culturel, à l'occasion des fêtes de Noël.
Avec la Compagnie CQFD, les primaires sont partis « A la recherche de Rudolph ». Avec opiniâtreté et humour, à travers bon nombre de continents, ils ont participé à diverses expériences scientifiques, pour le moins pertinentes ! Un spectacle participatif qui a suscité le bonheur du public.
Quant aux maternelles, la comédienne de la Compagnie POIS DE SENTEUR a ravi tous les enfants avec un magnifique spectacle au décor fabuleux. Chez Croustille, la confiserie a donné des idées fabuleuses au père Noël et les élèves ont pu laisser vagabonder leur esprit au cœur d'un décor remarquable, les yeux écarquillés et des rêves plein la tête.

6 PRIX DU JEUNE BÉNÉVOLE

Le projet « une journée dans mon club », en partenariat avec le Conseil Départemental visait à montrer aux jeunes que le bénévolat est un réel engagement.
A cette occasion, Allan DEROU (au centre de la photo), joueur au Sporting Club de Baccarat a reçu le prix du jeune bénévole par la Fédération Française des médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement sportif. Une lettre de félicitations et la citation au bulletin officiel du ministère en charge des sports lui ont également été attribués. Allan DEROU très investi dans le club, effectue de l'arbitrage, encadre une équipe de jeunes et conseille les débutants. Entré comme joueur en 2006, il signe comme encadrant en 2016. Nos félicitations pour son engagement et son dynamisme ainsi qu'aux autres récipiendaires.

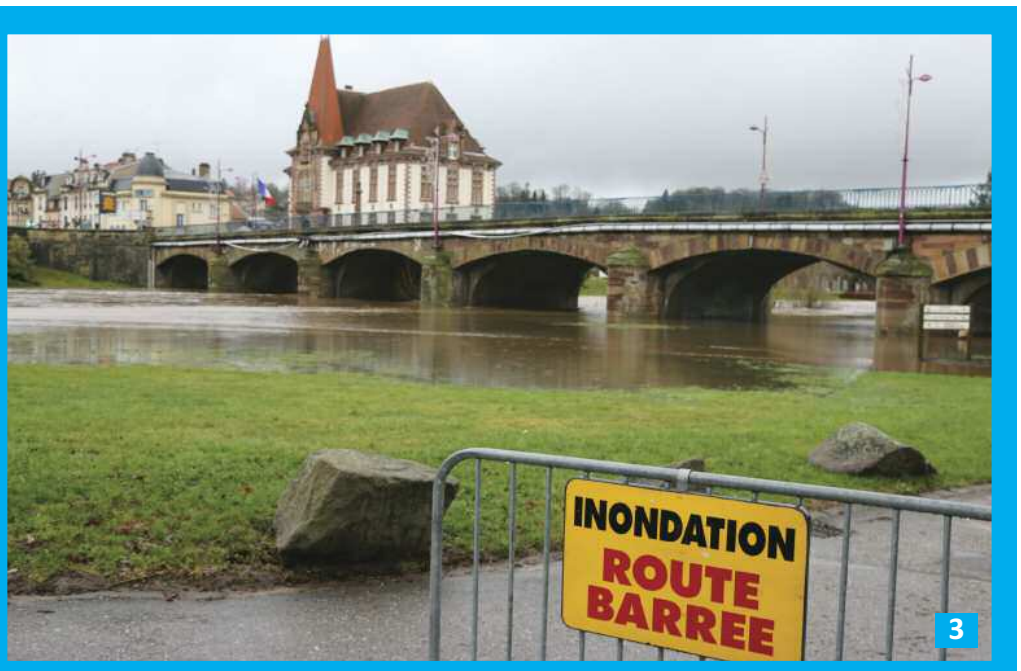

1 DES AGENTS AU SERVICE DE LA PROPRETÉ

Le G.I.R groupe d'intervention rapide a été créé le 11 novembre 2011 par Josette RENAUX lors de son premier mandat de maire.
Sous la responsabilité de Xavier ROMARY, il est constitué de 3 agents : Sylvain DIDIER chef d'équipe, Marc BOHLINGER et José MOUGIN, agents de terrain.
Leurs missions consistent à assurer la propreté des rues et particulièrement de la place du général Leclerc les jours de marché. Ils assurent aussi le nettoyage des toilettes publiques.
Leur champ d'action, au fil des années et des incivilités s'est grandement élargi, aussi ils ramassent également les dépôts d'ordures sauvages.
Le G.I.R intervient aussi à l'aide aux personnes lors du déneigement, dans le cadre de l'accompagnement de l'action sociale.
En dehors de ce travail régulier, le responsable du service est à l'écoute pour traiter et régler tout appel à caractère d'urgence.

Ils sont discrets et efficaces, ils veillent au grain pour que votre commune soit une ville propre et accueillante.
Un grand merci et tous nos encouragements pour le travail accompli au quotidien.

Jocelyne CAREL, adjointe

8 STEP

En raison de la vétusté des toiles filtrantes de la station d'épuration de Baccarat, le service de l'assainissement a entrepris le changement des plateaux servant à assécher les boues et les rendre solides.
Celles-ci sont revalorisées en plateforme de compostage pour utilisation en engrais.
L'épandage de cet amendement permet d'enrichir et de stabiliser les terrains agricoles.

9 CHAUFFAGE DE LA CRYPTE

Inscrite dans une démarche d'économie d'énergie, la ville a commandité l'entreprise DALKIA pour le remplacement de la chaudière de la crypte de l'église st Remy.
Datant de 1985, vétuste, l'ancienne chaudière n'était pas adaptée au plancher chauffant de la crypte et s'est vu remplacée par une chaudière gaz à condensation tout inox. Le nouvel équipement promet un rendement supérieur de 20% et une meilleure régulation de la température.
Des modèles sans fil ont été choisis pour le thermostat et sonde extérieurs afin de préserver le bâtiment.

2 3 4 5 APRÈS LA TEMPÊTE ... LES CRUES

Suite aux violents coups de vent du 3 janvier 2018, de nombreux dégâts ont été constatés tant sur les toitures des bâtiments publics (mairie, club du 3ème âge, espaces verts, orangerie,...) que sur la végétation. L'entreprise Hachair a été missionnée sur la réfection des toitures, les agents des services techniques sur le nettoiement des voiries et lieux encombrés.
Fonte des neiges et précipations ... la Meurthe est sortie de son lit redessinant le paysage bachamois et inondant au passage voiries, caves et espaces naturels.

6 7 ELAGUAGE

Quel est ce drôle d'oiseau perché dans les arbres ? Frédéric COLIN, élagueur professionnel qui procède à une coupe sanitaire des arbres en bord de Meurthe suite aux demandes des riverains formulées lors de la réunion quartier.

- Sécurité -

Vivre en sécurité, ensemble

La sécurité routière, celle des piétons, les questions de vitesse et de stationnement sont les sujets récurrents de tous les conseils de quartiers.

Pas un conseil, où le problème ne soit soulevé et, malheureusement, il n'est pas toujours possible de trouver des solutions et jamais facile de prendre des mesures qui, si elles satisferont les piétons, déplairont aux automobilistes. C'est le sens des plans de stationnement qui sont progressivement mis en place dans les rues de notre ville et à telle ou telle place, de la sécurisation des passages piétons.
Cette question cruciale n'est pas seulement celle de Baccarat.
Fin décembre, les maires ont reçu un long courrier de monsieur le préfet concernant la sécurité routière. Il souligne qu'en 2017, **les piétons représentent 31,25 % des tués dans les accidents,** soit une hausse de 50% par rapport à 2016. Depuis 2013, le nombre a été multiplié par 4. Le préfet évoque une situation « préoccupante » dont la source serait, selon lui, à chercher dans un **« relâchement dans les comportements ».**
Un relâchement qui n'est pas à imputer aux seuls automobilistes puisque le préfet pointe **aussi bien les cyclistes que les piétons** qui « de manière délibérée s'affranchissent des règles les plus élémentaires du code de la route ». C'est la raison pour laquelle les services de l'Etat vont prendre diverses mesures : mise en place d'une commission accidents à la préfecture, accentuation d'une campagne d'information, de contrôles / répressions et en particulier déploiement massif de radars.

Le préfet rappelle également que l'Etat n'est « pas le seul acteur de la sécurité routière et (que) l'engagement des collectivités locales et plus particulièrement des maires est essentiel pour améliorer la sécurité ».
Et pour appuyer les maires dans cette mission qualifiée de « difficile, complexe, voire ingrate », le préfet nous incite à mettre en œuvre avec plus de rigueur les mesures décidées par le ministère de l'intérieur en janvier 2015 et plus particulièrement :
- « Interdire le stationnement des véhicules 5 mètres avant les passages piétons afin d'améliorer la visibilité entre piétons et conducteurs ;
- Sanctionner les conducteurs qui, stationnant sur les passages piétons, sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables, mettent en danger les piétons en les obligeant à les contourner. »

Toutes ces mesures étaient déjà, bien entendu, intégrées dans nos projets, mais il suffit de regarder autour de nous pour voir que la tâche est encore loin d'être accomplie. Certes, elle est complexe parce que nous sommes, pour la plupart d'entre nous, alternativement piétons et conducteurs et que notre vision de ce qui doit être fait, varie selon que nous sommes dans l'un ou l'autre cas. A cela s'ajoute que nous sommes aussi riverains et que personne ne veut de dos d'âne ou de dispositif bruyant devant chez lui, même si cela coupe la vitesse…
Malheureusement nous ne pouvons pas honorer toutes les demandes à la fois et très certainement, nous ne trouverons jamais la solution qui satisfera tout le monde. Mais, parce que la sécurité est cruciale, nous continuons à travailler à l'améliorer. Après le nouveau plan de stationnement mis en place de la rue des cristalleries à la rue des Vosges, nous achevons de mettre au point celui qui couvrira les rues de la division Leclerc à sainte Catherine, en intégrant les remarques des riverains, des commerçants et des usagers. Cela prend du temps car il s'agit de voies dépendant de la compétence du département, ce qui nécessite des autorisations et engendre des contraintes supplémentaires. Pendant ce temps, nous avons déjà entamé la réflexion pour les rues suivantes.

Gardons à l'esprit le plus important : il dépend de chacun de nous que ces plans soient viables et vivables. Alors nous pourrons bien vivre ensemble, en sécurité, chaque jour, dans notre belle ville.
Des efforts, même petits, feront toujours mieux et plus pour améliorer la situation que toutes les sanctions et les amendes.
Peut-être pourrions-nous essayer chacun en 2018 ?

Sabine TIHA

- Cimetières -

Reprise des concessions

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des cimetières, une procédure de constat d'abandon des concessions perpétuelles sera mise en œuvre du 12 au 23 février 2018, dans les cimetières de Baccarat et de Badménil.

Cette procédure concerne près de 200 sépultures non entretenues, voire totalement à l'abandon.
Il s'agit d'établir un procès-verbal détaillant l'état de la tombe, avec photos et en présence de la police municipale. Ensuite, après 3 ans, un nouveau constat devra être effectué afin de s'assurer que la concession est toujours en état d'abandon et c'est le conseil municipal qui décidera de la reprise des concessions concernées par la ville. Outre le fait que cela améliorera l'environnement global de nos cimetières, cela permettra également d'accroître le nombre d'emplacements disponibles.
La liste précisant les concessions concernées ainsi que les jours de passage dans les cimetières, est affichée dans les cimetières de Baccarat et Badménil, derrière la mairie et est disponible au service urbanisme de l'Hôtel de ville. Tout descendant ou ayant-droit ou personne entretenant la tombe est invitée à participer à cette procédure afin, éventuellement, de contester l'état d'abandon.
En plus de ces concessions perpétuelles, une centaine d'autres concessions arrivées à échéance, peuvent être reprises sans procédure, dès maintenant. Devant toutes les concessions concernées perpétuelles ou non, une pancarte a été posée. Si vous souhaitez renouveler la concession ou éviter le constat d'abandon, ne tardez pas à vous présenter au service des cimetières à l'Hôtel de ville. N'hésitez pas non plus à nous contacter pour toute précision ou information qui vous serait nécessaire.

Sabine TIHA

- Acoris le Château-

Une nouvelle directrice

Succédant à Denis BUREL à la direction de l'établissement Acoris Le Château, Corinne DELANZY-STOLL a pris ses nouvelles fonctions depuis le 8 décembre.

C'est un retour en Lorraine pour la nouvelle directrice après 15 années d'exercice dans le sud de la France (Anduze) où elle a travaillé dans divers établissements de soins de suite, rééducation, et réadaptation équivalents à la structure bachamoise.
Très attachée aux ressources humaines, « *parce qu'un personnel qui se sent bien offrira au patient une prise en charge de qualité* », elle souhaite poursuivre la démarche entreprise d'amélioration des prestations en vue d'une qualité optimale et travaille au développement stratégique de l'établissement, en collaboration avec Denis BUREL, chargé de mission et le président de l'établissement.
Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite.

SARL PRYBYLSKI
Agent Renault
2 Route de Merviller 54120 Baccarat - 03 83 75 94 62
DACIA
Démarches cartes grises
pour tous les véhicules
neufs ou occasion
achetés sur place
ou ailleurs

- Partenariats-

Signature du contrat territorial de sécurité

Mardi 19 décembre, Morgan TANGUY, directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, Laurent de GOUVION SAINT CYR, président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et le colonel Gwendal DURAND, commandant le Groupement de gendarmerie départementale de Meurthe-et-Moselle, ont signé, à Baccarat, un Contrat Territorial de Sécurité (CTS).

Le Contrat Territorial de Sécurité doit permettre :
- de rassembler, méthodiquement, les efforts de tous, dans le respect des compétences de chacun ;
- d'améliorer l'accessibilité des services de gendarmerie, en développant les points d'accueil temporaires du public et les rendez-vous à domicile ;
- de valoriser les dispositifs de prévention existants, comme la participation citoyenne, les opérations "Tranquillité" (Ndlr : vacances, seniors, entreprises) ou les dispositifs d'alerte SMS au profit des agriculteurs ou des commerçants.

La ville de Baccarat, soucieuse de la sécurité de sa population, était donc ravie d'accueillir cette cérémonie officielle et de s'inscrire dès à présent dans le dispositif.
Le maire, Christian GEX, a rappelé dans ses propos toute l'importance de l'efficience des relations entre gendarmerie, élus locaux et police municipale.

- Voeux au personnel communal -

Adaptation et implication

La cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le 8 janvier dans les salons de l'Hôtel de ville.

Dans une allocution à son image, tout en sobriété et sincérité, **Emilie WILHELM, directrice générale des services** a remercié les agents pour le travail accompli, pour l'accueil qui lui a été réservé à son arrivée :
« *Je tenais à adresser un grand merci à l'ensemble du personnel municipal, pour son dévouement et sa capacité à tirer le meilleur de lui-même pour relever au quotidien le défi que représente la pleine gestion de l'ensemble de nos missions de services publics. J'emprunterai donc les mots du coureur automobile, Alain PROST « La vraie réussite d'une équipe c'est assurer la compétitivité dans la pérennité »*
Nous formons une équipe dont je n'ai de cesse de dire que j'en suis fière, et dont l'ensemble des élus reconnait la valeur. Il nous faut être soudés, plus que jamais, afin de continuer à rendre le service public aux bachamois et bachamoises.
En 2017, vous avez démontré de votre capacité à vous adapter aux différents changements : de missions, de hiérarchie, de poste… Chacun et Chacune d'entre vous à donné de lui-même et il est important de le garder à l'esprit. L'année 2018 ne manquera pas non plus de projets, de changements, et il nous faudra donc continuer à se mobiliser auprès de nos élus. »
Emilie WILHELM a également remercié les élus de la confiance qu'ils accordaient à tous les agents de la collectivité.

Dans son allocution, le maire Christian GEX a présenté ses vœux à l'ensemble des agents territoriaux précisant la ligne conductrice de l'année 2018, placée sous le signe de la réorganisation :*« Depuis le début de l'année, nous avons tous formulé des vœux de santé, de réussite et de bonheur à notre famille, à nos amis, à nos proches. Nous avons pris de nouvelles résolutions en nous retournant sur l'année écoulée et en nous promettant que l'année à venir sera marquée des enseignements de la précédente. Mais aujourd'hui, les vœux que je formule, sont particuliers. Particuliers, parce qu'ils s'adressent à vous : le personnel communal… l'ensemble des femmes et des hommes qui, chaque jour, toute l'année, œuvrent aux côtés de l'équipe municipale. Je vous adresse donc chaleureusement, du fond du cœur, pour vous et pour tous ceux que vous aimez, mes vœux les plus sincères d'accomplissement personnel et professionnel.*

Sans votre implication, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, notre volonté aussi forte et affirmée soit-elle, ne peuvent avoir le moindre prolongement. C'est en ce sens que je porte un souci particulier à la situation du personnel.
Sans vouloir revenir dans le détail sur les améliorations en matière de gestion de ressources humaines, que nous avons apportées ces dernières années, il me semble important de profiter de ce moment de rencontre et de partage pour réaffirmer ma volonté de maintenir le dialogue avec vous et ceux qui ont la charge de vous représenter. Je me contenterai de vous en rappeler : la mise en place du RIFSEEP au 1er janvier 2018, la réorganisation du service accueil, état civil et citoyenneté. J'en profite pour annoncer la réorganisation physique du rez-de-chaussée de la mairie…

La transparence de l'action municipale est pour moi, quelque chose d'essentiel. Nos marges financières sont étroites. Chacun de nous doit bien mesurer, en effet, que nos choix de ne pas augmenter les impôts et de maintenir l'équilibre financier, nous imposent une rigueur qui nous interdit le moindre écart.
Pour autant, cette année encore, l'ensemble des élus de la ville de Baccarat veillera à ce que vos conditions de travail vous permettent de conserver voire d'améliorer le service rendu à notre population. Je sais que pour beaucoup d'entre vous, ce travail n'est pas un travail comme un autre, mais que vous le considérez comme une mission.

En ce début d'année, il m'apparaît particulièrement important de vous réitérer l'estime et la considération que l'ensemble de l'équipe municipale vous porte et vous dire notre reconnaissance pour le travail et l'implication dont vous faites preuve.
En 2018, je souhaite que nous maintenions le cap de la qualité des prestations rendues à la population et que nous soyons TOUS engagés dans la dynamique de projets. »

Ce rendez-vous convivial était également l'occasion de récompenser **les médaillés** et féliciter les retraités (photo ci-dessous).

Ont été à l'honneur :
- **Marie-Claire DIVOUX**, médaille d'or pour 35 années au sein du secrétariat général.
- **Bruno HAY**, médaille vermeil pour 30 années passées au service de la collectivité.
- **Marcelle DURUPT**, médaille vermeil pour 30 années au sein de l'accueil, des associations et gestion des salles.
- **Jean-Yves LAURENT**, médaille vermeil de 30 années au sein des services techniques comme électricien.
- **Didier LOUIS**, médaille vermeil pour 30 années au sein du service espaces verts.
- **Cathy BARROIS**, médaille vermeil pour 30 années au sein de l'accueil et officier d'état civil.

Les heureuses retraitées sont : **Dominique DIDIERJEAN**, après 24 années, de bons et loyaux services rendus à la collectivité, notamment au service citoyenneté / état civil (excusée) ; **Lydie POISSON**, après 8 années au sein de la collectivité comme agent d'entretien et **Marie-Odile PERNIN**, après 22 années de services à la collectivité comme ATSEM.

- Voeux du maire -

Les voeux 2018

Le 11 janvier 2018, Christian GEX maire de Baccarat, a présenté ses voeux aux personnalités institutionnelles et représentants de la vie du territoire.

Après avoir remercié ses collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers municipaux pour leur travail et soutien précieux ainsi que le personnel de la ville de Baccarat et notamment son comité de direction, Christian GEX a adressé ses voeux à l'assemblée, dont voici quelques extraits :

" Pour notre commune, pour notre territoire, je souhaite que mon action, que notre action participe à améliorer le quotidien des bachamois, des habitants du territoire et de ceux qui y travaillent.
Chaque jour, l'écart entre notre volonté politique et les moyens dont nous disposons pour la mettre en œuvre, se creuse. Dans un contexte économique marqué par des difficultés et par un désendettement toujours plus important de l'état, il est urgent d'imaginer l'avenir de notre ville en consolidant le « vivre ensemble » et le « bien vivre à Baccarat ».
Il est clair que la diminution historique, historique et brutale, des dotations de l'Etat que nous venons de vivre rend la situation extrêmement difficile.
Personne ne conteste la nécessité de réduire les dépenses publiques et il est bien normal que les collectivités locales participent à cet effort. Mais le calendrier que nous a imposé l'état pour absorber l'ampleur de cette baisse est tout simplement délirant.

Notre époque est à la charnière entre deux mondes. Un monde qui s'éteint, parfois progressivement parfois brutalement, et un autre que nous avons le devoir d'imaginer. Cela nous concerne tous, collectivement et individuellement.
Pour y parvenir, nous devrons continuer à nous adapter.
S'adapter ne signifie pas faire table rase du passé, détruire ce qui fonctionne ou renoncer à ce qui fait notre singularité.

S'adapter, c'est ne pas subir, ne pas vivre ces mutations comme une contrainte mais comme des opportunités.
Nous avons travaillé toute l'année à redéfinir nos objectifs politiques, nous avons demandé à nos chefs de service d'auditer leurs services et leurs missions pour mieux déterminer, ensemble, nos marges de manœuvre.
Ce travail se poursuit et s'affine.
Nous entrons aujourd'hui dans une ère incertaine, qui exigera de nous courage, lucidité et responsabilité. (…)

Notre objectif est de maintenir au mieux les services offerts aux habitants, même si des adaptations seront parfois nécessaires. (…)

« Construire l'avenir » … c'est d'abord permettre aux BACHAMOIS de rester maîtres de leur propre vie. Et cela, bien sûr, se joue dès le plus jeune âge.
Mais dans le même temps, l'équipe municipale doit porter une vision d'avenir et peser pour que BACCARAT garde la maîtrise de son territoire et de son environnement.

« Peser »… voilà un mot qui a du sens à BACCARAT. Plus que jamais, dans un contexte intercommunal évolutif,nous sommes mobilisés, élus et habitants, pour défendre notre territoire … pour faire entendre notre voix… Voilà ce qui fait notre identité et notre force !

En 2018, comme en 2017 nous continuerons notre politique de soutien au tissu associatif, qui est très actif dans notre ville, et dans tous les domaines. Notre devoir est d'accompagner son dynamisme, d'apporter une aide financière ou un soutien technique. Nous venons donc en appui de leurs initiatives, (…)

En 2018 comme en 2017 nous continuerons notre politique d'aménagement du stationnement en ville principalement sur l'axe Humbépaire – Sainte Catherine, la poursuite de notre politique en faveur du développement du sport et de la culture, (...) notre politique de soutien aux personnes les plus fragiles au travers du CCAS, notre politique de dialogue grâce aux réunions de quartier qui permettent de tisser des liens forts avec la population. (…)

En 2018 nous continuerons nos réflexions sur les grands projets de notre ville pour ne citer que les principaux :
- Projet du Musée et du flacon (en phase APS),
- Maison de santé (Balnéothérapie)
- Lieux de vie Séniors (Age et Vie)
- Hôtel
- Nouvelles crèches (mise aux normes et dissolution du SIVOM)
- Possibilité de visite de la manufacture (...)

Abordant le thème de l'intercommunalité, le maire a précisé qu' "*après un an de fonctionnement, nous pouvons clairement dire que tout se passe bien, dans une très bonne ambiance avec une vraie volonté de développer notre territoire autour de 2 pôles importants : LUNEVILLE et BACCARAT.*"

Concluant que « Cette année nouvelle doit être celle du rassemblement des énergies pour plus de lien, plus de projets, pour plus de solidarité. Tel est le sens de notre engagement pour cette année qui s'ouvre. »

Tour à tour, se sont également exprimés les personnalités suivantes :

- Laurent de GOUVION DE SAINT-CYR, président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Hervé BERTRAND, président du PETR du Pays du Lunévillois
- Rose Marie FALQUE et Michel MARCHAL, conseillers départementaux
- Jean-François GUILLAUME, conseiller régional, représentant M. Jean ROTTNER, président du Conseil Régional
- Jean-François HUSSON, sénateur de Meurthe-et-Moselle
- Thibault BAZIN, député de Meurthe-et-Moselle

A noter également la présence de Dominique AUBERT, vice-président de la Communauté d'agglomération de SAINT-DIE représentant David VALANCE, maire de SAINT DIE DES VOSGES.

CCAS

PREMIER ACCUEIL : ESSENTIEL POUR CONSTRUIRE UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Les Centres Communaux d'Action Sociale ont déjà pour mission le premier accueil social. Quelles sont les complémentarités avec les départements dans ce cadre ?
Il semble important de distinguer deux types de CCAS : ceux des petites communes rurales et ceux des villes dont les capacités à l'accompagnement social sont très différentes.
En zone rurale, les CCAS n'ont pas souvent de personnel dédié. Dans ce cas, le département est présent en tant qu'équipe ressources pour épauler les demandes et les accompagnements à travers son réseau. Dans les zones plus denses, les CCAS sont pourvus de professionnels. Tout l'enjeu est de trouver la complémentarité entre les agents des CCAS et les acteurs sociaux et médico-sociaux départementaux. Les CCAS ruraux ont un rôle à jouer au moins aussi important que dans les zones urbaines. Ils ont un gros avantage : ils connaissent parfaitement les habitants. C'est une vraie chance pour le déploiement d'une action sociale qualitative. On ne s'est pas suffisamment appuyé sur cette richesse, cette opportunité du territoire et des gens. Or , c'est indispensable pour une action sociale efficace.

LE PREMIER ACCUEIL SERAIT DE MEILLEURE QUALITÉ EN ZONE RURALE ?

La qualité n'est pas en cause. Mais la capacité à mieux connaître les gens est primordiale. Une connaissance plus fine des personnes fait la différence. Plus la zone est dense, moins on connait les gens, c'est naturel. L'approche est mieux ciblée car l'élu est familier des difficultés de ses administrés. On s'adapte mieux aux situations individuelles. On offre de meilleures perspectives et un accompagnement plus global.
Il faut que la difficulté sociale soit transitoire. Le premier accueil doit permettre de construire un accompagnement global qui ait du sens.

LE PREMIER ACCUEIL EST DONC PRIMORDIAL ? LES USAGERS DOIVENT- ILS ETRE IMPLIQUES ?

Il faut créer un écosystème de l'entraide sociale. Face aux enjeux sociaux de la société qui vont en s'accroissant et qui incluent notamment le vieillissement, la jeunesse, la petite enfance,, les familles monoparentales, et face à la rareté de l'argent public, il convient d'allier nos forces. Le département reste la collectivité de solidarité territoriale et sociale. Mais, s'il ne construit pas un vrai binôme avec les communes et leurs CCAS, il ne peut rien entreprendre

DANS LES ZONES RURALES ? LE REFERENT PEUT-ETRE LE TRAVAILLEUR SOCIAL DU DEPARTEMENT.

Mais, il faut tenir compte des réalités des territoires et des situations. Des adjoints dans la commune ont vocation à tenir ce rôle. Ce qui importe c'est que le référent de parcours soit le plus efficace dans une situation donnée.

BILAN 2017 du CCAS de Baccarat

Au cours de l'année 2017, le CCAS a aidé **133 familles** représentant 351 personnes : soit 9 couples, 32 familles, 49 familles monoparentales et 43 personnes seules.
Pour cette année encore, c'est l'**aide alimentaire qui a été la plus sollicitée** : 114 familles ont été dirigées vers la «banque alimentaire » (distribution ouverte toute l'année).
Le CCAS a aussi distribué 55 bons d'aide alimentaire et hygiène pour un montant de 1660€.
L'aide alimentaire concerne aussi « Les RESTOS DU CŒUR « qui aident les familles lors de la campagne hivernale de novembre 2017 à mars 2018.

Autres aides du CCAS :
Des aides pour des demandes exceptionnelles (énergie ou autres dépenses mettant en péril la situation familiale pour un montant de 2894,70€.
28 régies ont été accordées pour un montant de 678,10€ : aides spécialement adaptées pour déplacements exceptionnels et sur justificatifs.
Principalement : rendez-vous médicaux, pôle emploi, etc…

En partenariat avec le service Jeunesse « 3 enfants ont bénéficié de l'aide au départ pour les vacances d'été » pour un montant de 240€.

Le CCAS intervient sous forme de **prestations individuelles** dans le cadre d'une participation financière pour les voyages scolaires.
Destinée aux élèves de BACCARAT, cette participation s'élève à :
- Ecoles primaires : voyage de découverte : 100€ par élève
- Ecoles maternelles : journée d'éveil en fin d'année : 19€ par élève
- Collège de BACCARAT : séjours linguistiques et de découverte : 22€ par élève
- Collèges et lycées extérieurs : séjours linguistiques et de découverte : 22€ par élève.

Toute demande de participation financière est à adresser à :
Monsieur le président
du CCAS de Baccarat,
Hôtel de ville,
2 rue Adrien Michaut
54120 BACCARAT.

Joyeux anniversaire aux centenaires !

Née le 19 décembre 1917, Madeleine TACQUART avait pour ce jour mémorable rassemblé cinq de ses six enfants. La maison hospitalière de BACCARAT, où elle réside depuis 2011, avait organisé une belle réunion familiale comprenant cinq générations.
Femme de caractère, la nouvelle centenaire ne manque jamais de se remémorer ses souvenirs lors des multiples visites. Elle a été une hôte choyée en recevant fleurs et présents, tant de sa nombreuse famille, que du personnel représenté par le directeur Abdeljalil CHAARI, d'Yvette COUDRAY et Marie-Claude SOMNARD, représentant le maire excusé, retenu par d'autres obligations.
Le gâteau préparé par le chef cuisinier de la maison hospitalière a ravi les papilles et tous ont levé le verre de l'amitié en lui souhaitant bonne santé.

Née le 27 Décembre 1917, ce fut le jour même, l'occasion pour Jeanne BAILLY de fêter ses 100 ans. En évoquant ses souvenirs de jeunesse, et bien qu'ayant connu de nombreuses difficultés dans sa vie, elle a rappelé avoir « été très heureuse avec son mari et ses enfants ».
Pour cette occasion, c'est en présence de sa fille Anne-Marie et de son gendre, venus de Bretagne pour préparer cet événement qu'a eu lieu la remise de cadeaux et fleurs.
Cette sympathique réunion à son domicile a permis au maire Christian GEX accompagné d'Yvette COUDRAY, Marie-Claude SOMNARD et de Jacqueline THIERY, présidente ADMR, de lui présenter tous leurs bons vœux d'anniversaire et de lui souhaiter de rester chez elle encore longtemps.

COOPÉRATION DU CCAS et du SPORTING CLUB

« UN ENFANT UN JOUET »

Instaurée par le District Meurthe et Moselle football, le président du Sporting club Marc LEROY a reconduit cette manifestation au profit des associations caritatives de BACCARAT. Chaque enfant se présente avec un jouet qu'il offre par solidarité. Ouverte aux enfants de 6 à 9 ans, 12 clubs ont participé à cette manifestation au pôle sportif Josette RENAUX, soit au final 30 équipes de sept enfants.
Environ 150 jouets ont été répartis entre la banque alimentaire et les restos du cœur. Ceux-ci ont été offerts pour les enfants lors des distributions alimentaires hebdomadaires.
Un grand merci pour cette belle initiative et également aux enfants pour cette belle participation.

Yvette COUDRAY et Sabrina VAUDEVILLE

JOYEUX NOEL

Cette année, 51 familles (96 enfants) ont été invitées à venir participer à la projection du film au Concorde «ZOMBILLENIUM » suivie d'un goûter à la salle des fêtes. Les membres du CCAS aidés par les bénévoles d'associations caritatives : secours catholique, banque alimentaire, restos du cœur, croix rouge ont distribué boissons et pâtisseries ainsi que des friandises, places de cinéma. Le CCAS offrait également des bons d'achats à la librairie L'FMAIRE. Encore une fois, les organisateurs ont regretté le manque de participation des familles, seuls 49 enfants ont participé à cette fête.

A NOTER :
RESIDENCE PASTEUR
1 appartement est disponible -
Se renseigner en mairie.

LA RÉSIDENCE PASTEUR

Située à proximité du parc municipal et de sa roseraie, la résidence Pasteur, résidence autonomie, est un endroit privilégié pour le repos et la détente. Construite en 1978, elle a fait l'objet de travaux d'embellissement et offre le confort et la convivialité indispensables à la vie des résidents.
Sa situation géographique permet à ses résidents d'accéder facilement aux commerces tout en profitant d'agréables promenade sà travers la végétation abondante et les jolis massifs de fleurs du parc. Placée sous la responsabilité du CCAS, la résidence Pasteur, met à disposition 30 appartements de 33 m2 (disposant d'une grande pièce, 1 salle de bain, 1 cuisine, 1 hall d'entrée, 1 placard penderie) Ces logements s'adressent aux plus de 60 ans, valides.
Il est possible de recevoir l'allocation logement.
Sur place, les gardiens sont présents EN CAS DE NÉCESSITÉ.
Des locaux communs rendent la résidence plus conviviale : salle d'activités, salon télé, ascenseur, etc. Il est possible de prendre les repas en commun. Chaque logement dispose d'une cuisine équipée de plaque et d'un four électriques. Un pédicure vient à la résidence tous les deux mois.

Régulièrement des animations sont proposées : partage de la galette, distribution de chocolats de Pâques par la Croix Rouge, Un barbecue en juillet est proposé avec les membres du CCAS. Une animation musicale mensuelle.
Cette année, Nathalie BARTHELEMY, professeur de musique au collège, est venu donner un concert privé. Les enfants du service jeunesse viennent chaque mois pour proposer des activités avec les résidents : jeux, travaux manuels divers, voir même partager un atelier de pâtisserie avec les résidents sous la houlette de Rachel NOEL. Un atelier gym douce est proposé tous les 15 jours. L'animateur Thomas, de la sciété SIEL BLEU, vient leur prodiguer de bons conseils pour éviter les petits incidents de la vie courante, comme les chutes et trouver un peu de mobilité dans les mouvements.

Les dossiers d'inscription, sont à retirer en mairie auprès de Marcelle DURUPT ou Yvette COUDRAY (03.83.76.35 35)

Yvette COUDRAY,
adjointe aux affaires sociales

Le grand carnaval, c'est parti !

Depuis plusieurs mois, le comité des fêtes de Baccarat met les bouchées doubles pour préparer l'événement festif du 04 mars 2018. Autour du thème "la gastronomie", petits et grands vont vivre de grands moments ...

à commencer le **dimanche 11 février 2018** avec **un loto** à la salle des fêtes de Baccarat
De nombreux lots sont à gagner : 1 vélo à assistance électrique, 1 téléviseur, 1 téléphone portable, 1 casque Bluetooth, 6 bouteilles de champagne, 4 repas au restaurant, ainsi que des bons d'achat : de 30 à 150 € et de nombreux lots.
•Ouverture des portes à 13h30 - Prix des cartons : 5 € le carton ; 10 € les 3 cartons ; 15 € les 4 cartons ; 20 € les 6 cartons (+1 carton gratuit)
Buvette et restauration sur place : sandwichs, pâtisseries
Réservations auprès de Georges DULAC au 06.38.25.84.94
Le dimanche 4 mars 2018 : associations, groupes musicaux et chars vous donnent rendez-vous pour le temps du carnaval : la **grande cavalcade**
À pied, à cheval, ou sur les chars, tous les participants se sont donnés le mot pour vous amuser !
Vous aussi, vous pouvez participer ! Cette année, tous les enfants de Baccarat sont attendus costumés, accompagnés de leurs parents également déguisés, pour être intégrés au défilé.

Le défilé débutera à 14h11 suivant le circuit ci-dessous :
Départ du magasin Colruyt rue des Cristalleries - rue du général Rouvillois - rue de Gernsbach - rue Capelot - rue Division Leclerc - rue du Docteur Retournard - rue Adrien Michaut - rue des Moulins - rue de l'Abbé Munier - avenue de Lachapelle - place du général Leclerc (en passant derrière la salle des fêtes).

Une douzaine de chars venus des villages des environs et des villages vosgiens, des associations bachamoises et nos amis de Gernsbach seront accompagnés de 25 groupes des Vosges, de la Meurthe et Moselle, d'Alsace, du Nord et formant ainsi une troupe de + 800 participants.
Animations sur la place du général Leclerc, devant le podium : présentation des différents groupes et des chars. Une animation aura lieu également à la salle des fêtes, prestations des groupes dans une ambiance conviviale.

Modifications de circulation & stationnement

> Nous vous remercions de bien vouloir suivre la signalisation mise en place en ville.

• **Interdiction de circuler** le dimanche 4 mars de 13h30 à 18h: rue des Cristalleries - rue du Général Rouvillois - rue de Gernsbach - rue Capelot - rue Division Leclerc - rue du Docteur Retournard - pont Mac Lénahan - rue Adrien Michaut - rue des Moulins - rue de l'Abbé Munier - avenue de Lachapelle
> merci de suivre les déviations mises en place.

• **Interdiction de stationner** à tous véhicules Place de l'église du samedi 3 mars 12h au dimanche 4 mars 2018 à 19h

• **Interdiction de stationner** rue des Cristalleries le dimanche 4 mars de 8h à 18h.

• **Interdiction de stationner** le dimanche 4 mars de 12h à 18h, rue du général Rouvillois - rue de Gernsbach - rue Capelot - rue Division Leclerc - rue Adrien Michaut (des deux côtés) - rue des Moulins - rue de l'Abbé Munier.

• **Interdiction de stationner et de circuler** sur la place du général Leclerc du dimanche 4 mars 8h au lundi 5 mars 12h.

De la rue des Cristalleries à la salle des fêtes, un défilé haut en couleur pour le carnaval de Baccarat. Venez nombreux et déguisés pour applaudir les troupes sur le parcours.

Une patinoire à Baccarat

La période du carnaval sera aussi l'occasion de devenir les rois de la glisse ! Alors avant que le printemps n'arrive, venez profiter des plaisirs de l'hiver.
Impossible de faire du ski ou des raquettes ... qu'à cela ne tienne, l'Office Municipal des Sports et le comité des fêtes s'associent et vous proposent de profiter de la patinoire installée devant l'Hôtel de ville.
Réservée aux scolaires du 12 au 23 février 2018 **elle sera ouverte à tous du 24 février au 11 mars :**
> les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 17h à 19h
> les mercredis, samedis, dimanches de 15h à 19h
> **le dimanche 4 mars de 14h à 19h**
Tarif : 3€ en illimité (location des patins comprise.)

La Lorraine en vélo passe par Baccarat

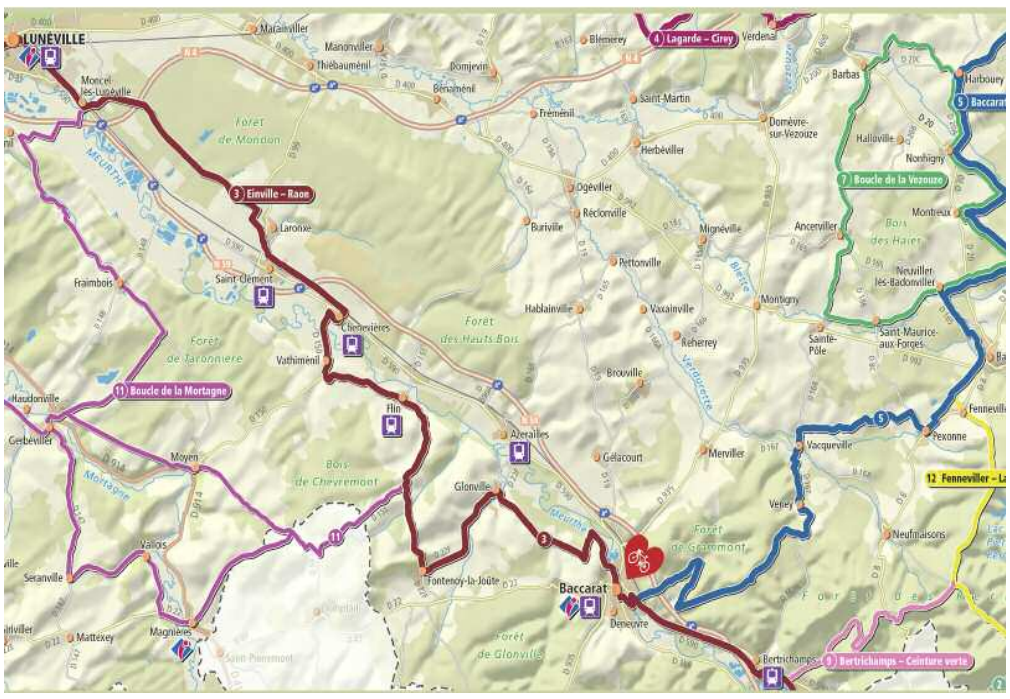

La Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois, a créé, en collaboration avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, des itinéraires de véloroute voie-verte sur tout le territoire.

Baccarat est une étape clef du grand Itinéraire balisé allant d'Einville-au-Jard jusqu'à Raon l'Etape. Pour les sorties entre amis ou en famille, vous pourrez pédaler à la découverte des paysages de notre région en empruntant d'agréables itinéraires de découverte, tel que celui de la boucle de la Mortagne...

Retrouvez la carte complète sur notre site www.tourisme-lunevillois.com, rubrique «vélo » ou dans l'un de nos bureaux d'information touristique de Lunéville et Baccarat.

- Exposition -

Une rencontre improbable

1 + 1 + 1 ... c'est la rencontre improbable de trois artistes vosgiens jusqu'au 16 mars à l'Hôtel de ville.

… Improbable certes, ... pourtant, les oeuvres sont en parfaite harmonie.
La finesse des céramiques en raku de Roselyne NORROY côtoie avec délicatesse le détail pictural des oeuvres d'Adlo PARVILLEZ et des extravagants chapeaux de LILICHATOK, ... bref on est bluffé !

Entre opposition et complémentarité : les silhouettes féminines, toutes en élégance, qu'elles soient en terre ou en tissu, se révèlent à la lueur des couleurs des peintures. Entre l'abstraction de ces dernières et le réalisme rêveur des femmes créatrices, chaque visiteur aura une émotion toute personnelle en découvrant cette exposition à l'Hôtel de ville de Baccarat.

Figuratif ou abstrait, chacun pourra y trouver son bonheur. De l'art contemporain, en somme !

Si les deux artistes femmes font partie d'un même collectif spinalien, PIGMENT'T, le 3ème artiste est aussi de la région d'Epinal.
Vous pouvez les rencontrer dans leur atelier ou à l'occasion de manifestations comme les marchés de l'Art, Arts et métiers, Arts et jardins… ou lors de diverses expositions en Lorraine et au-delà, voir à l'étranger.

C'est bel et bien par un jeu de rencontres que cette exposition est née, d'où l'originalité de cette présentation étonnante que vous pouvez visiter en toute liberté aux heures d'ouverture de la mairie.

Du 19 janvier au 16 mars à l'Hôtel de ville
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
(sauf le jeudi 14h et le vendredi 16h30)

Conférence

8 février

L'allergie, une maladie environnementale

La fréquence des maladies allergiques est en progression constante. Un français sur 4 est concerné. L'atopie correspond à une réaction immunologique à des substances normalement présentes dans notre environnement naturel tels que les pollens, les aliments, les animaux ... Elle peut s'exprimer cliniquement de différentes façons : dermatite atopique, asthme, rhinite, urticaire, troubles digestifs, choc anaphylactique. L'épidémie des maladies allergiques signe la désadaptation de l'organisme à son environnement, nos modes de vie ayant profondément changé ces dernières décennies.

Plusieurs facteurs favorisent les maladies allergiques : l'accroissement de l'hygiène et les traitements anti-infectieux, la pollution atmosphérique, un environnement domestique plus confiné nous exposant davantage à des allergènes tels que les acariens, les moisissures, les animaux ainsi qu'à des produits chimiques tels que les composés organiques volatiles, l'alimentation moderne, la prise de certains médicaments, la sédentarité...
Le professeur Gisèle KANNY, professeur de médecine interne, immunologie clinique et allergologie à la faculté de médecine de Nancy, exposera les déterminants des maladies allergiques et proposera des conseils de prévention.

**Jeudi 8 février, 20h exceptionnellement à la salle des fêtes.
Animée par Gisèle KANNY**

A noter, les dépliants trimestriels des conférences sont disponibles en mairie.

Concert de la chorale " aux quatre vents "

24 mars

Ensemble pour un concert solidaire

***Réservez votre soirée du 24 mars ....
prochainement à Baccarat***

Fruit d'un partenariat entre le CCAS et la banque alimentaire de Nancy, un concert de la chorale « AUX QUATRE VENTS » aura lieu le 24 mars 2018, en soirée, à la salle des fêtes de Baccarat.

Depuis 1974, "Aux quatre Vents" réunit des chanteurs dans un esprit de fête et propose au public, un chant choral de qualité. Aujourd'hui l'association compte 160 choristes de tous horizons et de tous âges répartis en plusieurs groupes

Yvette COUDRAY, adjointe aux affaires sociales

Tribune d'opposition

Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

Pas de communiqué

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

Pour un peu moins de 400 000 euros ... Baccarat vend l'orangerie

(11 000 mètres carrés constructibles près de l'école de la Serre)

Acheté par Madame RENAUX maire et Monsieur GEX adjoint aux finances, aujourd'hui devenu maire Mr GEX revend déjà ce terrain… Certes, ça va l'aider à renflouer les caisses mais en agissant ainsi Mr GEX prive la rive droite et BACCARAT d'un endroit stratégique pour le développement d'activités diverses et publiques (culturelles, sportives etc.). C'est une erreur voire une faute !
Retrouvez-nous sur www.parlonsdebaccarat.fr

Gérard PREVOT & Olivier MOUGEOT, Baccarat j'y crois

Communiqué de Florent MARULAZ

Meilleurs voeux !

Avec quelque retard, je souhaite à tous les Bachamois une bonne année 2018.
Pour la commencer, quelques réflexions sur des sujets évoqués par mes collègues de « l'opposition » :
http://expression.fmarulaz.me/voeux-et-reponse/

Florent MARULAZ

- Télévision -

Ça change sur la TNT

Attention, un changement de fréquences est effectué le 27 mars, vous devrez lancer une recherche de chaînes sur votre téléviseur pour continuer de recevoir la télévision.

Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine le 5 avril 2016, permet désormais de diffuser l'ensemble des chaînes de la TNT avec un nombre de fréquences moins important. Les fréquences dégagées par cette opération pourront désormais être transférées au secteur de la téléphonie mobile pour leurs déploiements 4G (et 5G à l'avenir) et répondre ainsi à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60 % par an en France.
Ce redéploiement des fréquences permet ainsi d'améliorer la connectivité dans les différents territoires.

Des opérations techniques sont toutefois nécessaires pour assurer ce transfert : des changements de fréquences de la TNT sont planifiées sur 13 phases successives qui concernent chacune une partie différente de la France métropolitaine.
Pour la région grand-Est, le changement s'effectue le 27 mars 2018.
Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) sont concernés par ces changements de fréquences (habitat individuel ou collectif). Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 26 au 27 mars sur les émetteurs TNT de notre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision.

Aussi, si vous recevez la télévision par antenne râteau, en cas de disfonctionnements de réception, vous devez effectuer une recherche de chaînes. C'est une opération facile à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau comme indiqué ci-dessous.

Déneigement

L'hiver est bien là et avec lui un risque probable de neige qui entraîne souvent contraintes, contrariétés et mauvaise humeur que l'on soit piéton ou automobiliste.

Si la ville met en place des moyens humains et matériels pour assurer au mieux le déneigement des voies de circulation publiques, rappelons que toute la voirie n'est pas dégagée par les services municipaux.
Au titre de la responsabilité partagée, les riverains sont tenus d'enlever la neige ou le verglas qui recouvre les trottoirs afin de laisser le passage aux piétons. En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.
C'est aussi des comportements citoyens à adopter … qui peuvent par exemple s'exprimer entre voisins lorsqu'on les sait en incapacité d'intervenir (maladie, personne âgée ...).

Automobilistes, prendre la route par temps de neige n'est pas anodin, et veiller à sa sécurité, c'est aussi contribuer à respecter celle des autres.
1. Pensez à bien déneiger votre véhicule,
2. Informez-vous des conditions de circulation,
3. Adaptez votre conduite en réduisant votre vitesse, augmentant les distances de sécurité, évitant les manœuvres brutales.
4. En cas d'annonce de risques importants, différez votre départ.

Enfin ne dépassez pas les engins de salage.

Enquête INSEE

L'INSEE réalise une enquête du 01/02 au 30/04 sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine, réalisée sur un échantillon de 22 800 logements.
Elle est obligatoire. Certains bachamois peuvent être interrogés par Mme HOPPE-MICHALAK, enquêtrice INSEE, titulaire d'une carte accréditative. Les réponses fournies sont confidentielles.

Rappel Déchetterie : effectuez votre enregistrement !

Attention, dès janvier 2018, l'autorisation d'accès à la déchetterie intercommunale de Baccarat se fera par **reconnaissance des véhicules** après lecture des plaques d'immatriculation.

● **Vous devez effectuer une démarche d'enregistrement** de votre plaque minéralogique pour continuer d'accéder au service en transmettant à la CCTLB le formulaire dédié rempli, accompagné des photocopies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise des véhicules avec lesquels vous allez accéder à la déchetterie. Le formulaire est disponible à la déchetterie ou téléchargeable sur le site de la CCTLB
> http://www.delunevilleabaccarat.fr/proprete.html
Vous devez le renvoyer accompagné des justificatifs par courrier au centre communautaire ou par mail à l'adresse suivante :
proprete@delunevilleabaccarat.fr
Vous recevrez votre badge à domicile.

La citation du mois

" Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde"

Jean d'ORMESSON

L'éco-geste

UTILISER SON INSERT OU POÊLE À PLEIN RÉGIME AVEC DES PETITS CHARGEMENTS DE BOIS

Pour rendre la consommation de bois la plus efficace possible, il vaut mieux utiliser sa cheminée fermée ou son poêle à plein régime pour disposer d'un bon rendement. Et pour éviter de surchauffer la maison, mieux vaut mettre du bois petit à petit au plus juste des besoins.

Recensement

Le recensement a débuté depuis le 18 janvier et prendra fin le samedi 17 février.
Chaque agent recenseur est muni de sa carte officielle.
Plus simple et plus facile, privilégiez le recensement par internet, l'agent recenseur de votre secteur vous donnera les codes d'accès propres à chaque logement (ne pas utiliser ceux de voisins ou amis).
Le recensement est obligatoire et confidentiel. Les données recueillies sont rendues anonymes par l'INSEE une fois la collecte terminée.
Des questions ou absents :
Catherine VINCENT en mairie 03.83.76.06.92

Le député à votre rencontre

L'équipe parlementaire du député Thibault BAZIN propose une «permanence décentralisée » à Baccarat afin de recevoir les bachamois et habitants des alentours. Elle se déroulera le **vendredi 2 février** de 9h à 12h en mairie de Baccarat. Cela permet à ceux qui ne peuvent pas se déplacer à la permanence « fixe » de Lunéville de pouvoir exprimer leurs attentes.

■ **Contact :** Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX - 03.83.73.79.58
geoffrey.meresse-volleaux@clb-an.fr

Permanences - Hôtel de ville

ADIL *(infos logement)* **:** mardi **06/02** de 10h à 12h
sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

ADAPA : les lundis **05, 12, 19, 26/02**
de 9h à 12h et 13h30 à 15h
> sur rendez-vous au 03.83.37.85.74

CAL : les lundis **05 et 19/02**
sur rendez-vous au 03.83.30.80.64

Cidff : lundi **12/02** de 14h à 17h.
sur rendez-vous au 03.83.74.21.07

Conciliateur : Lundi **26/02**, jeudi **08/02** de 14h à 17h.
Sur rendez-vous 03.83.76.35.35

Mutualistes anciens combattants :
Vendredis **02/02** de 14h à 16h30.
> sur rendez-vous au 03.83.35.50.41

Maison de Services au Public :
sur rendez-vous au 07.89.80.04.22

Population en chiffres

Les populations légales de chaque commune sont actualisées tous les ans.
L'INSEE nous a fait part des chiffres en vigueur à compter du 1er janvier 2018 pour notre commune.
Population municipale : 4540
Population comptée à part : 80
Population totale : 4620.
La population comptée à part concerne les personnes résidant dans une autre commune mais ayant une résidence familiale à Baccarat, les élèves-étudiants majeurs de – de 25 ans et les élèves mineurs internes ayant leur résidence familiale dans la commune. Cette population comptée à part est mise à jour tous les ans.

A Raon l'Etape

. 3/02 : don du sang de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30, foyer du Club de l'Âge d'Or, rue Clemenceau.
. 8/02 : fête de la chandeleur chez "Ensemble et solidaires", 14h, foyer Kærcher.
. Du 9 au 25/02 : exposition "Matière à poésie" (techniques mixtes et sculptures) par Martine Junier et Nicole Fresse, espace Émile Gallé.
. **10/02 :** assemblée générale de l'Association Familiale, 14h30, club de l'Âge d'Or.
. 10/02 : vente des places de la pièce "Veuve à tout prix" (le samedi 10 mars 2018 avec Tonya Kinzinger et Pascal Sellem), de 9h à 12h à la Halle aux Blés, 30 € et 25 €. Places restantes en vente chez "Les Cho'Sûres d'Isa".
. 10/02 : spectacle de danses et musiques traditionnelles irlandaises "Avalon Celtic Dances", 20h30, Halle aux Blés, 25 € et 20 €, places en vente chez "Les Cho'Sûres d'Isa".
. 17/02 : fête du Têt (nouvel an vietnamien) organisée par les "Enfants de Kontum", 20h, salle Beauregard.
. 22/02 : concert "Ladislava", 20h30, Halle aux Blés, 15 € et 10 €, places en vente chez "Clotaire Folefack Photographe".
. du 26/02au 2/03 : centre de loisirs "Archipel" pour les 6/11 ans
. 28/02: conférence "Allons enfants ! 1871-1918" par Jacques Bourquin, 20h, petite salle Beauregard.

CUISINE

Pain perdu, beurre de panna cotta et pamplemousse

Pour 6 personnes
2 h de repos

- 2 pamplemousse roses
- 1 pamplemousse jaune
- 1l. de crème liquide entière
- 100g de miel
- 1l. de lait entier
- 6 feuilles de gélatine
- 12 tranches de brioche
- 1 gousse de vanille
- 4 œufs
- 100g de sucre de canne

Faire ramollir les feuilles de gélatine dans l'eau froide. Pendant ce temps, faire bouillir la crème dans une casserole. Dès l'ébullition, ajouter le miel hors du feu. Essorer la gélatine entre vos mains en pressant bien et l'ajouter dans la casserole.
Bien mélanger pour la dissoudre.
Verser la panna cotta dans un plat et laisser refroidir. Laisser prendre 2h au frais, recouvert de film alimentaire.
Déposer les tranches de brioche dans un plat creux. Fendre la gousse de vanille en deux dans sa longueur et gratter les graines. Dans un bol, battre les œufs en omelette avec 50g de sucre et les graines de vanilles. Ajouter le lait.
Verser le mélange sur la brioche. Couvrir d'un film alimentaire et placez au frais 30 min.

Pendant ce temps, peler à vif les pamplemousses : poser les fruits entiers sur la table, les peler en partant du haut vers le bas, en respectant la courbure, tout en tournant autour du couteau. La lame doit pénétrer suffisamment pour enlever la peau blanche. Retirer délicatement les segments pour obtenir des quartiers sans peau.
Faire chauffer une poêle avec 25g de sucre et faire dorer 6 tranches de brioche sur les deux faces 2-3 min, le temps de les caraméliser. Faire une deuxième fournée avec le sucre et la brioche restants.
Servir avec des dés de panna cotta et des quartiers d'agrumes.

Variante : on peut remplacer la brioche par du pain d'épices.

JEUX

MOTS CROISÉS

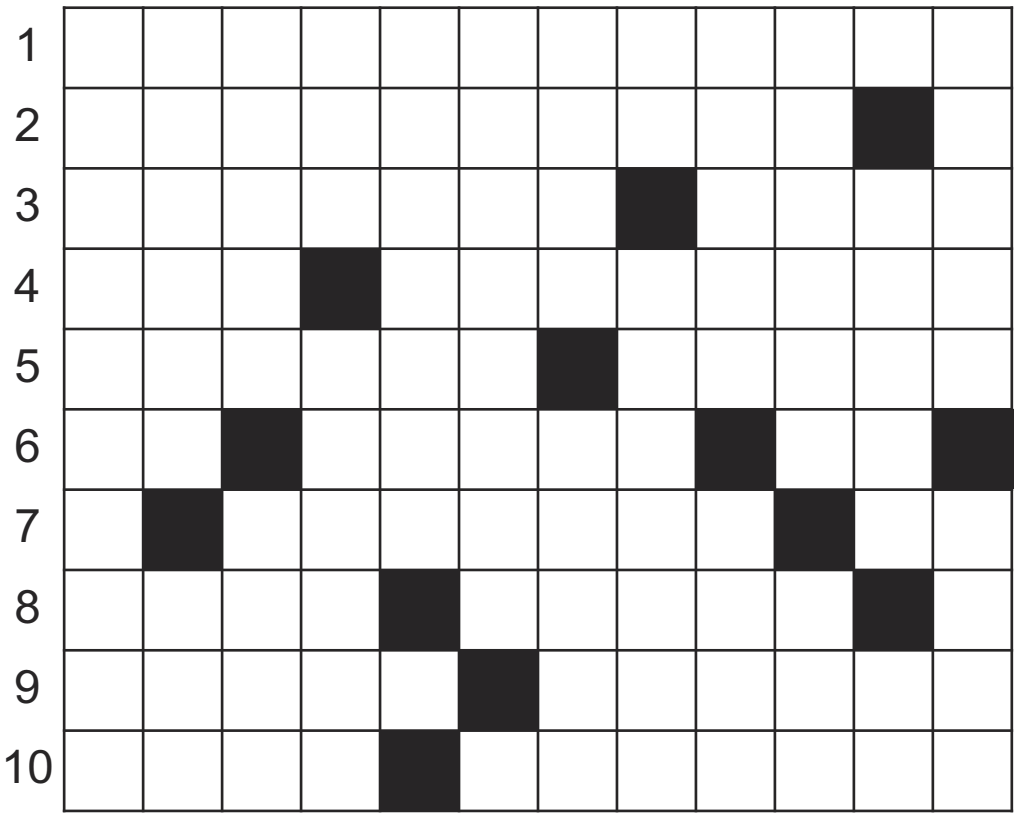

HORIZONTALEMENT

1 - Envahissante et incontrôlable
2 - Briserais la glace
3 - Caractère de voix éraillée - Café léger
4 - Blonde de pub - Disposeras de tes biens
5 - Donner une troisième façon à la terre - Vaisseau principal
6 - Le noir rapporte le jaune - Muse de poète - A compter désormais
7 - Très ressemblante si elle l'est toute - Etain du chimiste
8 - Propos rapporté - Flétrissure
9 - Ne reconnaissons pas - Récentes
10- Choisis - Installera sur un siège

VERTICALEMENT

A - Créateur de monstre
B - Montrer sans vergogne - Poil protecteur
C - Etablir des liens - Terme d'affection
D - Attitude répétitive - Deviendrons
E - Couchera de force
F - Fougère des murailles
G - Bovins du passé - Poissons à sang chaud
H - Et pas ailleurs - Arbustes à haie
I - Appuyée - Douille
J - Passage alpin - Symbole féminin
K - Soutes - Marque d'infinitif
L - Elargi à l'extrémité - Lanceuse de navettes

SUDOKUS

Force 2

9			6		1			2
	2	3	7		8	6	1	
6	1		3		2		8	9
4	5						2	7
1	8						4	6
8	9		1		4		7	5
	3	5	2	8	6	4	9	
2			9	7	5			3

Force 3

				4				
	4	9	3		1	6	5	
	3	2		6		4	8	
4			1		6			8
9			4	7	8			5
	6	3				5	1	
	9	8	5		3	7	6	

Au cinéma " le Concorde "
12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61
Tarif unique : 5 €
Horaire : 20h30 (sauf mentions contraires)
Programme sous réserve de modifications
Disponible sur : **www.ville-baccarat.fr**

CINÉMA

2-3 FEV. **DOWSIZING**
Pour lutter contre la surpopulation, des scientifiques mettent au point un processus permettant de réduire les humains à une taille d'environ 12 cm : le "downsizing". Chacun réalise que c'est une bonne occasion d'augmenter son niveau de vie. Cette promesse d'un avenir meilleur décide Paul SAFRANEK et sa femme à abandonner le stress de leur quotidien pour se lancer dans une aventure qui changera leur vie pour toujours. Mais le rêve risque de ne pas durer !

9-10 FEV. **LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS**
Le luxe et le calme d'un voyage en Orient Express est soudainement bouleversés par un meurtre. Les 13 passagers sont tous suspects et le fameux détective Hercule POIROT se lance dans une course contre la montre pour identifier l'assassin, avant qu'il ne frappe à nouveau. Suspens à l'horizon !

16-17 FEV. **MOMO**
Un soir, en rentrant chez eux, monsieur et madame PRIOUX découvrent avec stupéfaction qu'un certain Patrick s'est installé chez eux. Cet étrange garçon est revenu chez ses parents pour leur présenter sa femme. Les PRIOUX, qui n'ont jamais eu d'enfant, tombent des nues… D'autant que tout semble prouver que Patrick est bien leur fils. Patrick est-il un mythomane ? Un manipulateur ? Les PRIOUX ont-ils oublié qu'ils avaient un enfant ?

J. 22 FEV. **MADAME - 14H30 | NON CONFIRMÉ**
Un couple d'américains fortunés, convie douze invités triés sur le volet à un grand dîner. Lorsqu'Anne réalise qu'un treizième couvert est posé pour son beau-fils elle panique : hors de question de provoquer le mauvais sort ! Elle demande à Maria, sa domestique, d'enfiler une robe et de se faire passer pour une riche amie espagnole. Une romance commence avec son voisin de table, qui va faire trembler toutes les valeurs élitistes.

23-24 FEV. **LES TUCHES 3**
Jeff TUCHE, se réjouit de l'arrivée du TGV dans son cher village. Malheureusement, le train à grande vitesse ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzolles. Déçu, il tente de joindre le président de la République pour que son village ne reste pas isolé du reste du territoire. Sans réponse de l'Élysée, Jeff en fait tout un fromage et ne voit plus qu'une seule solution pour se faire entendre : se présenter à l'élection présidentielle...

Bibliothèque
Place Général de Gaulle
Horaires : mercredi 16h - 18h - vendredi 16h -18h.
Tarif : abonnement annuel

LECTURE

Lumière noire
Lisa GARDNER

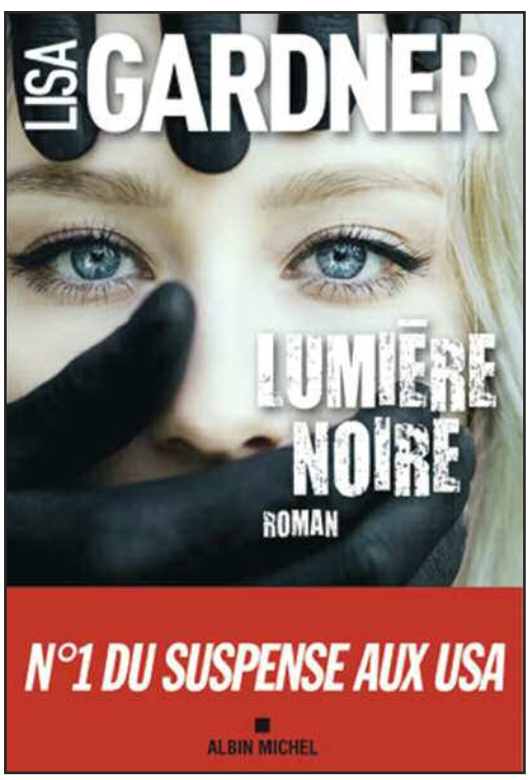

« 472 jours : c'est le temps qu'a passé Flora aux mains de son bourreau. 472 jours plongée dans un abîme de ténèbres, à n'espérer qu'une chose : survivre.

Sortie miraculeusement de cette épreuve, elle cherche depuis à retrouver une existence normale. Pourtant, les murs de sa chambre sont tapissés de photos de filles disparues. Quand, à la recherche de l'une d'elles, Flora se fait de nouveau kidnapper, le commandant D.D. Warren comprend qu'un prédateur court les rues de Boston, qui s'assurera cette fois que Flora ne revoie jamais la lumière...

Après le succès du "Saut de l'ange", Lisa GARDNER, l'un des grands noms du thriller psychologique, se met dans la peau d'une femme pourchassée par son passé, dans une enquête qui nous confronte aux plus insoupçonnables déviances humaines. »

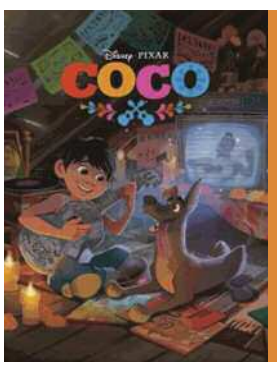

Coco
Depuis plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon dont le rêve ultime est de devenir un musicien comme son idole, Ernesto de la Cruz. Bien décidé à prouver son talent, Miguel se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Monde des Ancêtres !

Infos Pôle Bijou

- L'accès à la **galerie** est désormais **gratuit** toute l'année.
- **Des visites commentées** ont lieu le 2ème dimanche de chaque mois (sauf juillet-août) à 10h30 pour les enfants, à 14h30 pour les adolescents & adultes. Tarif : 2€ pour les + de 12 ans, gratuit pour les – de 12 ans
- **Une nouvelle exposition** « en guerre » en hommage aux combattants de la 1ère guerre mondiale du 14 février au 24 juin. Avec la participation de 18 créateurs internationaux.
- **Formations** au travail du métal ; dates, tarifs, infos par mail pbma-cf@delunevilleabaccarat.fr

~ RÉCRÉATION ~

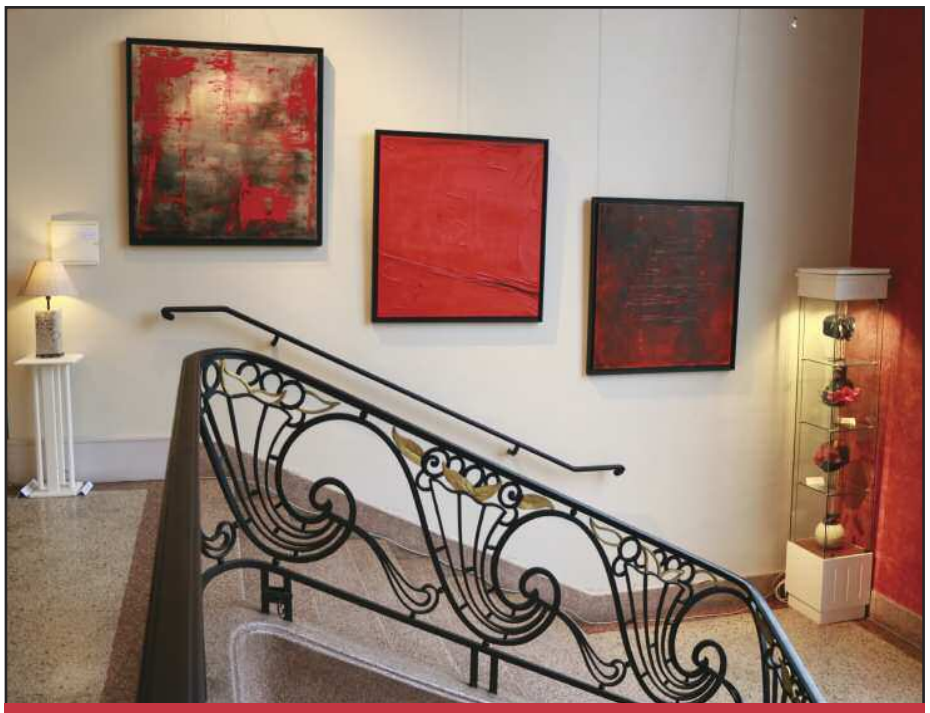

Exposition "Rencontre improbable"

Aldo PARVILLEZ + Roselyne NORROY + LILICHATOK

peinture + céramique +chapeaux

Du 19 janvier au 16 mars 2018 - Hôtel de ville

Ordures ménagères

BACS ORDURES MENAGÈRES

BACCARAT : Mardis **6 - 13 - 20 - 27** février

BADMENIL : Mercredis **7 - 14 - 21 - 28** février

ECO-SACS

BACCARAT & BADMENIL -

Mercredis **7-21** février

Sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h.

En février

jusqu'au 16/03	Exposition « Rencontre improbable », Hôtel de ville. Entrée libre.
2/02	Tennis de table : championnat départemental, pôle sportif J. R. > Permanence de Th. BAZIN, député, mairie , de 9h à 12h.
3/02	Carnaval à Gernsbach. > Basket : championnat 2ème phase, pôle sportif J. R, dès 10h30. > Pétanque : concours interclubs, boulodrome P.M, 14h30.
04/02	A.G Club vosgien de la porte des Vosges, salle des fêtes, à 10h. > Basket : championnat 2ème phase, pôle sportif J.R, dès 14h.
08/02	Conférence « L'allergie, une maladie environnementale », salle des fêtes, à 20h. > Après-midi des conjoints survivants, espace loisirs.
09/02	Assemblée générale la banque alimentaire, Hôtel de ville, 18h.
10/02	Loto de l'école primaire du Centre, salle des fêtes, à 20h.
11/02	Loto du comité des fêtes, salle des fêtes, ouverture à 13h30.
13/02	A.G des « anciens et retraités », salle des fêtes, à 14h.
15/02	A.G de Métamorphose, salle des fêtes, au local à 20h30
17/02	Repas dansant du VTT Tonic, salle des fêtes, à 20h.
18/02	Championnat régional de tennis de table, pôle sportif dès 8h. > Basket : tournoi, pôle sportif J.R, à 14h. > Thé dansant de Baccarat Dynamic, salle des fêtes, à 14h30.
19/02	Récompenses des maisons illuminées, Hôtel de ville, 19h.
21/02	A.G de la bibliothèque, bibliothèque, à 18h.
24/02	Foot en salle : tournoi U11, pôle sportif J.R, à partir de 8h30.
24/02-11/03	Patinoire devant la mairie, 3€ en illimité, lire page 10.
25/02	A.G de « Le barbeau », espace loisirs, à 10h30. > Foot en salle : tournoi U13, pôle sportif J.R, dès 8h30.
26/02	Conseil municipal, Hôtel de ville, à 20h30.
4/03	**CARNAVAL** : cavalcade dans les rues à 14h11. Lire p 10.